

## NOTE D'INFORMATION

<u>REFERENCE</u>	<u>OBJET</u>	<u>DATE</u>
2020 – 077	<b>PLAN BLEU</b> <b>Campagne de dépistage généralisé de l'ensemble des résidents et du personnel de la Résidence DEBROU :</b> <b>Bilan final du vendredi 23 octobre 2020</b>	23.10.2020

À l'attention de l'ensemble des familles et des proches,

À l'attention de l'ensemble des résidents,

À l'attention des membres du Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Madame, Monsieur,

Dès la connaissance des cas avérés de coronavirus *COVID-19* parmi les résidents, des mesures préventives ont immédiatement été mises en place au sein de l'établissement.

Faisant suite aux dernières notes d'information n°2020-068, n°2020-069, n°2020-074, n°2020-075 et n°2020-076 qui vous ont déjà été adressées, vous trouverez ci-dessous le bilan final de la campagne de dépistage généralisé à la date de ce jour, le vendredi 23 octobre 2020 :

Pour ce qui concerne les résidents, au total, 231 résidents ont été testés sur 234 (2 refus et 1 hospitalisation). 14 résidents ont été déclarés positifs à la *COVID-19*.

**D'ores-et-déjà, je vous informe que les visites des familles seront à nouveau autorisées à compter du lundi 02 novembre 2020 pour l'ensemble des unités de vie, sauf pour l'unité de vie « Les Bleuets » (A0) dont les visites ne seront autorisées qu'à compter du mercredi 04 novembre 2020 du fait de la fermeture de « l'unité COVID-19 » et notamment de sa désinfection avant retour des visites.**

La reprise des visites est conditionnée au respect des réserves suivantes :

- Hors cas d'isolement individuel dû à des circonstances particulières et lié aux modes opératoires internes habituels, qui empêcherait la visite de la famille du résident concerné ;
- Hors cas d'une nouvelle vague de contamination collective qui vous serait signalée par note d'information ;
- Aux horaires habituels de visites : De 14H30 à 17H00 ;
- Sous réserve du respect strict des mesures barrières édictées dans la Charte des Familles que chacun doit avoir signée avant sa visite. Le port du masque, notamment, est obligatoire et de nécessité impérieuse au sein de l'établissement, y compris dans le logement et en présence de votre proche.

La situation par unité de vie, à cette heure et à ce jour, est ainsi la suivante :

**a) Les Bleuets - Bâtiment A, RDC (A0) :**

26 résidents testés, **9 résidents ont été déclarés positifs à la COVID-19.**

Pour mémoire, ces 9 résidents ont été accueillis au sein de « l'unité COVID-19 » créée à cet effet au sein même de l'unité de vie « Les Bleuets » dès réception des résultats, le mardi 20 octobre 2020 ; celle-ci pouvant accueillir jusqu'à 15 lits. Cette « unité COVID-19 » est complètement distincte et autonome du reste de l'unité, permettant ainsi aux résidents confirmés négatifs de ne pas entrer en contact avec les résidents déclarés positifs à la *COVID-19*.

**À ce jour, le vendredi 23 octobre 2020 et à cette heure, il n'y a pas de faits nouveaux à déclarer,** tous les résidents de l'unité de vie « Les Bleuets » continuent de faire l'objet d'une surveillance médicale stricte 24H/24 et 7J/7 jusqu'à la levée des différentes mesures d'isolement sur la base d'un avis médical.

Au regard du contexte sanitaire de l'unité de vie « Les Bleuets », les visites des familles et des proches seront à nouveau autorisées à compter du mercredi 04 novembre 2020 sous les réserves précitées.

**b) Les Lys – Bâtiment A, 1<sup>er</sup> étage (A1) :**

45 résidents testés, tous les résidents ont été confirmés négatifs à la *COVID-19*.

À ce jour, le vendredi 23 octobre 2020 et à cette heure, il n'y a pas de faits nouveaux à déclarer, l'unité de vie « Les Lys » reste sous contrôle médical sans faire l'objet de mesures sanitaires supplémentaires.

Au regard du contexte sanitaire de l'unité de vie « Les Lys », les visites des familles et des proches seront à nouveau autorisées à compter du lundi 02 novembre 2020 sous les réserves précitées.

**c) Les Œillets - Bâtiment A, 2<sup>ème</sup> étage (A2) :**

46 résidents testés, tous les résidents ont été confirmés négatifs à la *COVID-19*.

À ce jour, le vendredi 23 octobre 2020 et à cette heure, il n'y a pas de faits nouveaux à déclarer, l'unité de vie « Les Œillets » reste sous contrôle médical sans faire l'objet de mesures sanitaires supplémentaires.

Au regard du contexte sanitaire de l'unité de vie « Les Œillets », les visites des familles et des proches seront à nouveau autorisées à compter du lundi 02 novembre 2020 sous les réserves précitées.

**d) Les Amaryllis - Bâtiment B, RDC (B0) :**

25 résidents testés, tous les résidents ont été confirmés négatifs à la *COVID-19*.

À ce jour, le vendredi 23 octobre 2020 et à cette heure, il n'y a pas de faits nouveaux à déclarer, l'unité de vie « Les Amaryllis » reste sous contrôle médical sans faire l'objet de mesures sanitaires supplémentaires.

Au regard du contexte sanitaire de l'unité de vie « Les Amaryllis », les visites des familles et des proches seront à nouveau autorisées à compter du lundi 02 novembre 2020 sous les réserves précitées.

**e) Les Iris - Bâtiment B, 1<sup>er</sup> étage (B1) :**

44 résidents testés ; 5 résidents ont été déclarés positifs à la *COVID-19*.

Pour mémoire, le jour même de la découverte d'un premier cas positif à la *COVID-19*, tous les résidents de l'unité de vie ont été confinés, soit le mardi 13 octobre 2020.

La campagne de dépistage qui s'en est suivie le lundi 19 octobre 2020 a permis de détecter au total 5 cas positifs à la *COVID-19* au sein de cette unité de vie. Immédiatement, à la connaissance de ces résultats le mardi 20 octobre 2020, ceux-ci ont fait l'objet de mesures sanitaires d'isolement complémentaires conformément aux modes opératoires internes.

À ce jour, le vendredi 23 octobre 2020 et à cette heure, et au vu du contexte sanitaire de l'unité de vie « Les Iris », les résidents confirmés négatifs y vivant sont invités à poursuivre un confinement de précaution jusqu'à la levée des différentes mesures d'isolement. Les 5 résidents touchés par la *COVID-19* font toujours l'objet de mesures d'isolement complémentaires, dont 2 résidents qui sont sous surveillance médicale étroite.

Au regard du contexte sanitaire de l'unité de vie « Les Iris », les visites des familles et des proches seront à nouveau autorisées à compter du lundi 02 novembre 2020 sous les réserves précitées.

**f) Les Dahlias - Bâtiment B, 2<sup>ème</sup> étage (B2) :**

45 résidents testés, tous les résidents ont été confirmés négatifs à la *COVID-19*.

À ce jour, le vendredi 23 octobre 2020 et à cette heure, il n'y a pas de faits nouveaux à déclarer, l'unité de vie « Les Dahlias » reste sous contrôle médical sans faire l'objet de mesures sanitaires supplémentaires.

Au regard du contexte sanitaire de l'unité de vie « Les Dahlias », les visites des familles et des proches seront à nouveau autorisées à compter du lundi 02 novembre 2020 sous les réserves précitées.

À ce jour, le vendredi 23 octobre 2020 et à cette heure, la situation est sous contrôle et la Résidence DEBROU est dans la capacité de prendre en soins les résidents touchés par le virus de la *COVID-19*.

En outre, comme vous le savez, le bien-être psychologique et social de l'ensemble des résidents installés au sein de la Résidence DEBROU reste ma priorité, notre priorité.

Aussi, du fait de la suspension des visites des familles et des proches durant cette période, je vous informe que

dans le cadre du maintien des liens familiaux et sociaux que je souhaite promouvoir au sein de la Résidence DEBROU, j'ai réactivé certains dispositifs afin de faciliter les relations entre les résidents et leurs parents ou proches :

- 1) J'ai demandé à ce que chaque agent référent institutionnel de la Résidence DEBROU et assurant un suivi personnalisé de votre parent, vous téléphone (« vous » c'est-à-dire la première personne à contacter figurant sur le dossier du résident ou la personne de confiance) au minimum une fois par semaine afin de vous faire part de nouvelles sur le quotidien de votre proche et répondre à vos questions.
- 2) Vous pouvez adresser à votre parent ou proche des cartes postales, des courriers, des dessins qui seraient réalisés par les enfants de votre famille, qui seront donnés (après un délai de sécurité de 24H à 48H) et lus si besoin, afin de permettre de maintenir les relations quotidiennes familiales.
- 3) Vous pouvez transmettre vos messages à l'intention de votre parent en écrivant un courriel à l'adresse suivante : [www.debrou.fr](http://www.debrou.fr) (bas de la page d'accueil – à droite – « écrire à un résident »). Les courriels seront imprimés et transmis aux personnels soignants de l'unité qui ne manqueront pas de lire vos messages à votre parent ou proche (à noter que ces courriers et courriels ne sont donc pas confidentiels).
- 4) Madame ROUSSEAU, Animatrice et Responsable de la Vie Sociale et Animation, coordonne les liens entre les résidents et les proches en partenariat avec Madame ROY, Responsable Communication et Madame OLIVIER, Responsable Clientèle. Elles répondront en tant que de besoin à vos sollicitations.
- 5) Des tablettes informatiques et des téléphones dédiés sont mis à disposition des résidents afin de réaliser des appels en visioconférence via l'application *Skype* ou *WhatsApp* sur rendez-vous notamment avec l'aide de Madame ROUSSEAU, Animatrice (bien évidemment, l'usage de ces outils informatiques sera strictement soumis aux règles d'hygiène et aux mesures barrières).

**Pour ce qui concerne le personnel, 173 agents ont été testés sur site, dont 3 se sont révélés positifs à la COVID-19.**

Bien évidemment et comme vous le savez, les agents touchés par le virus de la COVID-19 ont immédiatement pris contact avec leur médecin traitant et sont aujourd'hui en arrêt de travail. S'ils ne présentent pas de signes cliniques au terme de leur arrêt de travail, ils reprendront leur poste au sein de la Résidence DEBROU.

Comme déjà évoqué dans la dernière note d'information, les agents non présents et non encore testés ne reprendront leur poste qu'après avoir présenté un test négatif datant de 48H00 à 72H00 avant la reprise.


L'ensemble du personnel reste vigilant et se mobilise auprès des résidents.

Je remercie encore les résidents et les personnels de la Résidence DEBROU, de cette mobilisation générale et de cette confiance sans faille.

Je remercie également les équipes du Laboratoire de biologie médicale ABO+ de JOUÉ-LÈS-TOURS pour leur professionnalisme et tout particulièrement Monsieur François BLANCHECOTTE, Directeur général du groupe ABO+ en Indre-et-Loire et Monsieur Jean BARAUD, Médecin biologiste.

Vous remerciant vivement de votre compréhension et de votre confiance,

Le Directeur  
A. ESSALHI

The image shows a blue ink signature over a circular official seal. The seal contains the text 'MAISON DE RETRAITE DEBROU' at the top and '300 JOUÉ-LÈS-TOURS' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a sun, a star, and a figure holding a staff.

Copie :

Monsieur AUGIS Frédéric, Maire de la Ville de Joué-Lès-Tours  
Monsieur PAUMIER Jean-Gérard, Président du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire  
Madame AUGIS Sylvianne, Présidente du Conseil d'Administration de l'EHPAD DEBROU  
Madame SALLY-SCANZI Myriam, Déléguée Départementale ARS Centre-Val de Loire

**DESTINATAIRES :** - Résidents – Affichage – Membres du Conseil de la Vie Sociale – Familles – Tous Services - Chrono

**MISE EN APPLICATION :** Immédiate

**Folio :** 3